Mobilisons nous : les jet-skis ne doivent pas envahir notre Lac.

NON AU JET-SKI SUR LE LÉMAN !

PARTICIPEZ AU RASSEMBLEMENT CITOYEN

le SAMEDI 13 DECEMBRE 2014 à 11h

PLACE DU BELVEDERE (jet d'eau) rue des Ursules à THONON-LES-BAINS

Le Lac Léman fait partie du patrimoine naturel européen. Une multitude d'usagers apprécient ce Lac exceptionnel et sa quiétude.

Autoriser la pratique du jet-ski sur le Léman serait **une erreur historique**.

Les autorités suisses, allemandes et autrichiennes **interdisent la pratique du jet-ski sur tous leurs lacs naturels.**

Pour satisfaire une **infime minorité de gens** êtes-vous prêt à :

- sacrifier **le caractère naturel et authentique du Lac Léman** et les emplois qui en découlent ?
- mettre à mal le **fragile équilibre entre l'homme et la flore et faune sauvage** ?

L'intérêt général et la protection de l'environnement doivent prévaloir sur les intérêts particuliers

SIGNEZ LA PETITION !

En ligne sur le site : http://www.lemansansjet-ski.weebly.com/

COLLECTIF D'ASSOCIATIONS : "LE LEMAN SANS JET-SKI :

- Pêcheurs professionnels (AAIPPLA)
- Association de Sauvegarde du Léman (A.S.L.)
- Fédération Rhône-Alpes Protection Nature (FRAPNA)
- Association Littoral Actions Communes (L.A.C.)
- Pêcheurs amateurs (APALLF)
- « Le Lac Pour Tous » (ADVLLL)
- La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO74)